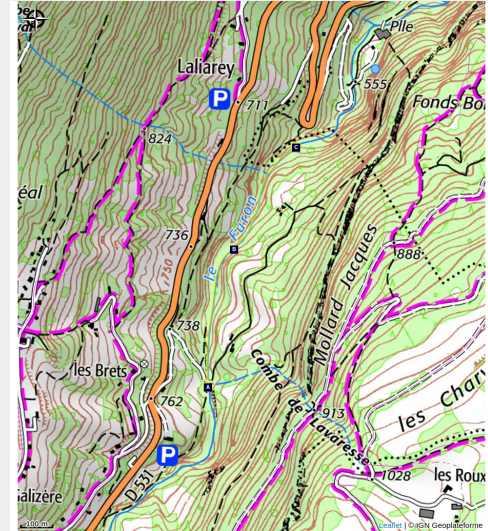


Canyon du Furon amont

4 Montagnes



Canyon du Furon amont (Alexandre Gelin)



Infos pratiques

Pratique : Canyon

Période : Autorisé toute l'année

Orientation : ↑ N

Échelle de cotation :

Cotation : V3A4II

Thèmes : Accessible en transport en commun, espaces naturels, Faune, Flore, Géologie

La canyon du Furon est le canyon le plus fréquenté du Vercors. Il est ludique et relativement accessible. L'eau peut être froide. En été si vous êtes autonome, il est recommandé de l'éviter car très fréquenté par les professionnels.

Attention, un arrêté stipule que seuls les pratiquants membre d'une fédération (FFME, FFCAM, FFS) ou professionnels peuvent pratiquer ce canyon.

Le canyon du Furon est réservé aux pratiquants expérimentés ou encadrés par un professionnel, il requiert un matériel spécifique. Le site est dangereux pour les autres usagers. Le barrage d'Engins en amont demande une prudence particulière (analyse du débit, information au

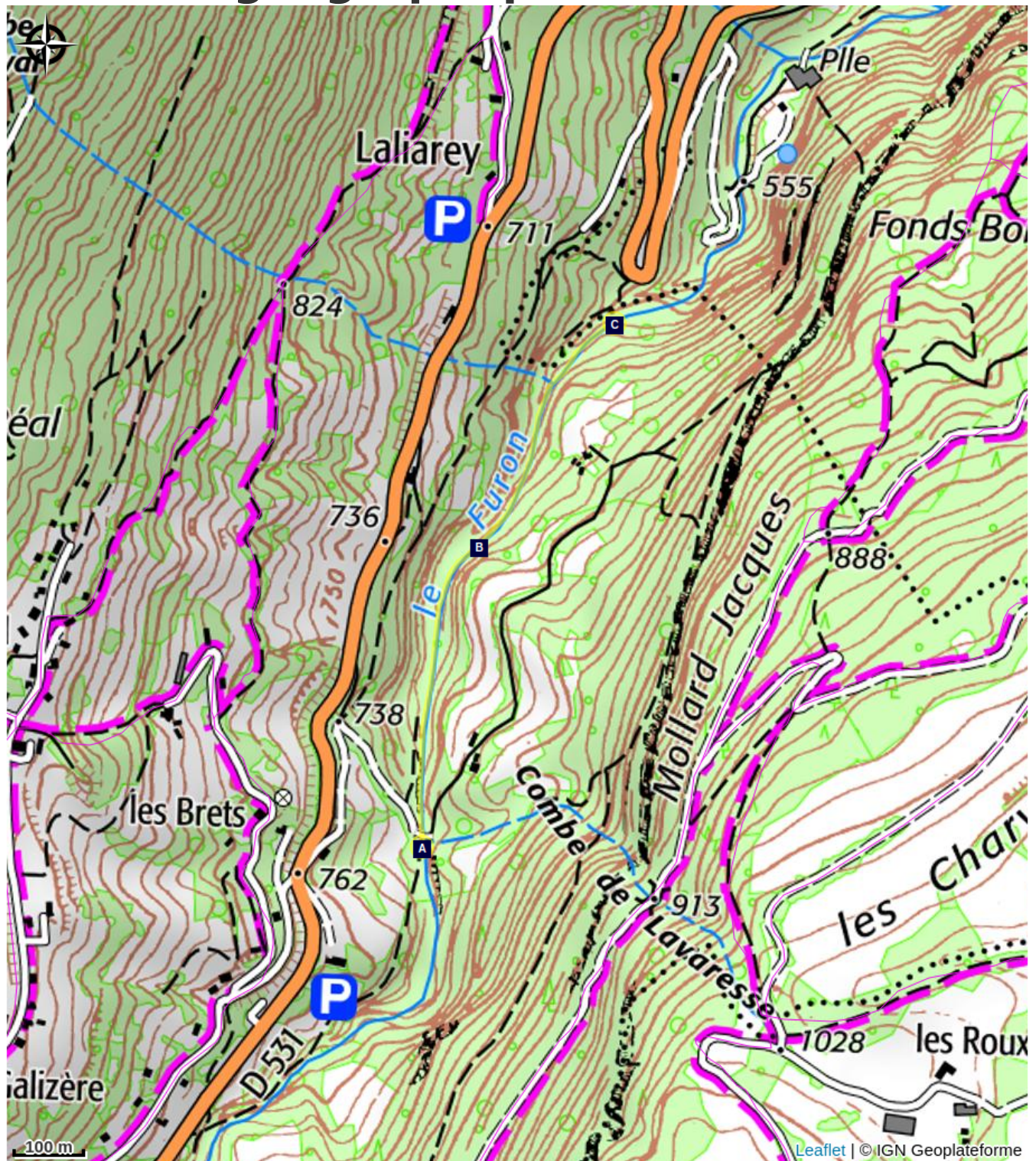
barrage) avec un risque d'augmentation brutale du débit.

Description

- Parking officiel en bordure de D531 (Altitude 705m), panneau d'information, wc sec, capacité parking (10 véhicules)
- Approche : 10 minutes depuis le parking officiel en bordure de D531 en direction du Pont Mayousse.
- Depuis le Pont Mayousse, 2h de parcours en canyon. Cotation V3a4II.
- Retour obligatoire par la via ferrata en rive droite puis par le chemin : 40 min

Description officielle du canyon : <https://www.descente-canyon.com/canyoning/canyon/26/Furon-partie-haute.html>

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Clôtures et propriétés privées

Utilisez les passages aménagés pour franchir les clôtures, refermez les portails et barrières par respect pour les activités pastorales et agricoles. Restez sur les chemins balisés c'est aussi respecter la propriété privée.

Recommandations

Depuis Août 2022, la **sortie du canyon se fait obligatoirement par une via ferrata en rive droite**, puis une remontée à pied par **un chemin rural balisé et obligatoire** (traversée des prairies interdite) jusqu'au Pont Mayousse et puis au parking officiel en bordure de la D531.

Merci de respecter cette sortie, la propriété en aval étant interdite d'accès.

Caractère aquatique : le bassin versant du Furon est relativement important et son débit est régulé par un barrage. En saison des fontes et en cas de fortes pluies, vérifier impérativement au barrage l'échelle débitmétrique ou renseignez-vous auprès des professionnels locaux avant de vous engager.

Engagement : échappatoires possibles avant l'encaissement puis impossible sur la section basse.

Les impacts de la pratique du canyonisme

Les effets/incidences potentiels ou avérés de la pratique sur les milieux sont connus :

- Le piétinement et ses effets directs sur les itinéraires d'accès, les berges et le lit du cours d'eau,
- Le dérangement d'animaux,
- L'abandon de déchets,
- La dénaturation du site avec le sur-équipement des rochers pour le franchissement des obstacles (relais multiples, mains courantes fixes...)

Nous vous remercions de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez.

Accessibilité

En train :

Gare SnCF de Grenoble

Calcul d'itinéraire (train et bus) : <https://www.oura.com/>

En bus :

Avec les cars Régions prendre la [ligne T64](#) par Engins et descendre à l'arrêt "Les Brets".

En Autostop :

Possibilité d'aller et/ou retour en autostop avec Rezo Pouce depuis Autrans-Méaudre, Lans-en-Vercors, Grenoble et le Royans-Vercors (retrouvez tous les arrêts Vercors sur www.rezopouce.fr)

En covoiturage :

Proposez ou réservez votre covoiturage avec la plateforme régionale [Mov'Ici](#).

** Lieux de renseignement****OTI 4M - Bureau d'information de Lans-en-Vercors**

246 avenue Léopold Fabre, 38250 Lans-en-Vercors

info.lansenvercors@otivercors.com

Tel : 04 76 95 42 62

<https://www.vercors-experience.com/>